



Chapitre d'actes

2008

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

---

## Qu'est-ce que la pragmatique? Signification linguistique et interprétation

---

Moeschler, Jacques

### How to cite

MOESCHLER, Jacques. Qu'est-ce que la pragmatique? Signification linguistique et interprétation. In: Pragmatique... de l'intention à la réalisation. Biarritz. Paris : Gnosia, 2008. p. 13–32.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:110264>

# Qu'est-ce que la pragmatique ? Signification linguistique et interprétation pragmatique

*Jacques Moeschler  
Département de linguistique  
Université de Genève*

## 1. Introduction

La pragmatique est un domaine des sciences du langage récent, mais la tradition scientifique à laquelle elle est rattachée ne l'est pas. Elle remonte fondamentalement à la fin du 19<sup>e</sup> siècle par les travaux de Frege (1982/1971) et Russell (1906) portant sur ce que l'on appelle aujourd'hui la présupposition. Ces questions, qui concernent essentiellement le sens des expressions référentielles (descriptions définies, noms propres, relatives restrictives), ont été reprises il y a une trentaine d'années par des linguistes inspirés principalement par le travail fondateur du philosophe du langage Paul Grice. La théorie de la signification non naturelle de Grice et sa logique de la conversation (Grice 1989) sont à l'origine de toutes les approches pragmatiques contemporaines, et c'est principalement sur les implications de cette approche que portera cette contribution. L'apport principal de Grice a été de montrer qu'une théorie de la signification n'est pas réductible au conventionnalisme classiquement adopté dans la tradition linguistique, que représente par exemple l'interprétation caricaturale de l'oeuvre du fondateur de la linguistique, Ferdinand de Saussure (Saussure 1916/1968). Nous montrerons que la question de la signification linguistique ne peut se passer de la question du sens du locuteur, à savoir de ce que le locuteur veut dire, et que la rupture entre signification conventionnelle et sens en contexte conduit à la nécessité d'une théorie sérieuse de la compréhension des énoncés.

J'aimerais montrer dans cet article ce que pourrait être un programme de recherche en sciences du langage qui tienne compte de la révolution pragmatique gricéenne (Grice 1989). Pour ce faire, je montrerai en quoi l'analyse linguistique des langues naturelles a besoin d'être complétée par une approche pragmatique. Je préciserai la nature de l'interface linguistique-pragmatique en introduisant une distinction maintenant bien acceptée entre signification linguistique et sens pragmatique. Je développerai la contribution de la pragmatique en introduisant, suivant en cela la pragmatique de la pertinence (Sperber &

Wilson 1995, Carston 2002), les différents niveaux de compréhension d'un énoncé. Je montrerai comment et pourquoi le niveau pertinent d'analyse pragmatique est celui des explicatures et non celui des implicatures. Enfin, je terminerai en donnant un exemple et son analyse montrant le rôle des explicatures pour la communication interculturelle.

## 2. L'interface linguistique pragmatique

L'apparition du tournant pragmatique a produit de nouveaux programmes de recherche en sciences du langage, concernant notamment l'interface linguistique pragmatique, déclinée de diverses manières (interfaces syntaxe-pragmatique, sémantique-pragmatique). Si l'on avait à présenter de manière générale l'interface linguistique-pragmatique, celle-ci pourrait se résumer aux deux questions suivantes:

1. Comment l'information encodée linguistiquement contribue-t-elle au sens de l'énoncé ?
2. En quoi le sens de l'énoncé est-il différent de la signification de la phrase ?

Pour répondre à ces questions, il faut introduire un concept important de la pragmatique de la pertinence, celui de sous-spécification. L'hypothèse de la pragmatique (inférentielle) est en effet que le sens de l'énoncé est sous spécifié linguistiquement, en d'autres termes, que l'usage d'une phrase en contexte, à savoir un énoncé, communique plus que la phrase. Contrairement aux approches traditionnelles de la communication verbale, selon lesquelles la communication verbale est un processus codique<sup>1</sup>, la communication est vue ici comme un processus mixte, à la fois codique et inférentiel. La communication verbale, du point de vue inférentiel, peut être représentée de la manière suivante :

① phrase > système linguistique > signification > contexte > énoncé > inférence > sens

En d'autres termes, la phrase, entrée du traitement linguistique, produit une signification, *via* les propriétés du système linguistique. La signification linguistique, complétée par des informations provenant du contexte, donne un énoncé, qui est le lieu des inférences pragmatiques, et dont le résultat, la sortie du processus interprétatif, est le sens. La communication verbale est donc un processus non seulement codique et inférentiel ; elle est surtout un processus ostensif et inférentiel. En d'autres termes, le locuteur, par son acte de communication, montre (c'est le côté ostensif) son intention communicative et l'interlocuteur, par la reconnaissance de l'intention communicative du locuteur, infère son intention informative, à savoir ce que le locuteur veut communiquer *via* son énoncé.

Voici un exemple qui montre en quoi la communication verbale est une communication inférentielle :

<sup>1</sup> Un code est un système d'appariement <messages, signaux>, permettant le transfert d'information (les messages) par l'intermédiaire de signaux (des énoncés). L'intérêt d'un code, notamment le code linguistique, est de pouvoir transférer d'une source à une destination ce qui n'est pas transportable, à savoir, des pensées (messages) — cf. Reboul & Moeschler (1998), Moeschler & Reboul (1994).

② Jacques : Axel, va te laver les dents.

Axel: Je n'ai pas sommeil.

Dans ②, Axel veut communiquer, de manière inférentielle, qu'il a compris que Jacques lui demande d'aller se coucher en lui demandant d'aller se laver les dents, et il refuse cet ordre en donnant comme raison qu'il n'a pas sommeil, activant par là-même les deux hypothèses contextuelles ③ à l'origine des implicatures ④ :

③ a. On se lave les dents avant d'aller se coucher.  
b. On se couche lorsqu'on a sommeil.

④ a. Axel refuse d'aller se laver les dents.  
b. Axel refuse d'aller se coucher maintenant.

Voici d'autres exemples, qui illustrent de manière plus précise la sous-spécification linguistique :

⑤ Ils vont encore nous augmenter les impôts.  
*ils* = le gouvernement

⑥ Le patron licencie l'ouvrier parce qu'il était communiste.  
*il* = le patron ou l'ouvrier ?

⑦ Jean est tombé. Marie l'a poussé.  
= Jean est tombé parce que Marie l'a poussé.

⑧ Si tu tonds la pelouse, tu auras 10 €.  
= tu auras 10 € si et seulement si tu tonds la pelouse.

⑨ Aujourd'hui encore, il était en retard. Il allait, c'était sûr, se faire renvoyer.  
= il pensait qu'il allait sûrement se faire renvoyer.

Tous ces exemples ont des interprétations précises, mais qui requièrent que la signification linguistique soit complétée par des informations pragmatiques. C'est l'interaction entre informations linguistiques et informations non linguistiques qui est à l'origine du sens de l'énoncé.

### 3. La communication verbale

Que peut-on dire, dans cette perspective, de la communication verbale? Comment fonctionne-t-elle ? Comme nous l'avons vu, la communication verbale ne peut pas être réduite à un code, à savoir un ensemble des paires <messages, signaux>. En effet, si tel était le cas, comprendre une langue supposerait la seule connaissance linguistique, à savoir la clé des associations messages et signaux. L'argument le plus fort contre une analyse strictement codique des faits linguistiques est que selon le modèle du code, la compréhension serait un processus purement linguistique. Mais si tel était le cas, comment alors expliquer l'interprétation ④ de ①, ainsi que les interprétations des énoncés ⑤ à ⑨ ? Comment l'interlocuteur s'y prendrait-il en effet pour avoir la bonne interprétation de *ils* et *il*, de la relation *pousser-tomber*, de *si* ou *encore* du point de vue dans ces exemples ?

La pragmatique, outre l'idée de modèle inférentiel, a apporté un programme de recherche nouveau qui a transformé la nature des problèmes liés à la compréhension des énoncés. Tout d'abord, ce programme de recherche a fourni des arguments empiriques, montrant la difficulté d'une explication purement codique de la communication verbale. Ainsi, comme le montrent les exemples ① à ⑨, le partage d'un code commun n'est pas une condition suffisante pour la réussite de la communication. En second lieu, le programme de recherche de la pragmatique a produit des hypothèses indiquant quels sont les principes expliquant le passage de la signification linguistique au sens pragmatique. Par exemple, l'approche gricéenne classique permet à l'interlocuteur de faire la supposition qu'en disant P, le locuteur veut communiquer Q, parce que la compréhension littérale de P n'est pas compatible avec la supposition que le locuteur coopère et respecte les maximes de conversation (Grice 1989, "Logic and conversation")<sup>2</sup>.

La question à laquelle il faut répondre, dans le cadre d'un programme de recherche en pragmatique, est de savoir comment les interlocuteurs s'y prennent pour comprendre plus que la simple signification linguistique. On peut envisager plusieurs solutions, dont seule la dernière est raisonnable :

- a. Ils devinent le sens de l'énoncé: mais dans ce cas, comment expliquer que la communication verbale fonctionne la plupart du temps normalement; sous cette hypothèse, il serait en effet ou miraculeux ou statistiquement improbable que les interlocuteurs puissent se comprendre<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Le même raisonnement vaut pour la pertinence: l'interlocuteur fait l'effort de traiter l'énoncé et d'en tirer les implicatures, parce que le principe de pertinence (le locuteur a produit l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances) vaut — Sperber & Wilson (1995).

<sup>3</sup> Nous pourrions ajouter un argument moins sérieux, mais assez drôle. Dans Harry Potter, comme le montre le professeur Trelawney, la divination n'est ni une science, ni une méthode fiable.

b. Les locuteurs utilisent, en plus du code linguistique, des codes non linguistiques, par exemple des codes culturels ou sociaux. Ainsi, pour reprendre l'exemple ⑩, les propositions "on se lave les dents avant d'aller se coucher", "on se couche lorsqu'on a sommeil" appartiendraient au code social de la famille Moeschler. Mais certaines lectures d'énoncés ne peuvent s'expliquer par le recours à des codes sociaux, et toutes les inférences ne sont pas le résultat de l'existence d'un code social, notamment lorsque des relations conceptuelles déclenchent les interprétations, comme le montrent les exemples ⑩ et ⑪ :

⑩ On dit qu'Alphonse Allais (un célèbre humoriste français de la fin du 19e siècle) est décédé parce qu'il avait oublié de respirer.

⑪ Mes assistantes sont des perles.

c. Les locuteurs sont de plus ou moins bons "lecteurs de l'esprit" (*mind-readers*, cf. Wilson & Sperber 2002). En d'autres termes, la compréhension d'un énoncé implique non plus simplement un processus de décodage, mais la capacité de l'interlocuteur à attribuer au locuteur des intentions, des croyances et des désirs, à savoir des attitudes propositionnelles qui sont à l'origine de sa compréhension de l'énoncé. Lire l'esprit n'est pas deviner, c'est utiliser au contraire un vaste ensemble de connaissances que nous avons sur autrui et sur nous-mêmes, être capables de répondre à des questions assez simples comme "pourquoi me dit-il cela ?", "que veut-il dire en disant P ?", "est-il sérieux en disant P ?", "ce qu'il est dit est-il consistant avec ce qu'il vient de dire ?", "comment puis-je être certain qu'il ne voulait pas dire P mais Q en disant P ?", etc.

L'hypothèse générale derrière l'explication par la lecture de l'esprit est que les êtres humains ont une théorie de l'esprit, à savoir la capacité à attribuer à autrui des intentions, des croyances et des désirs (Dennett 1990 parle de stratégie de l'interprète). Lorsque cette capacité fait défaut, ce défaut est à l'origine de graves problèmes cognitifs, dont le plus connu est l'autisme. En second lieu, ce qui en fait un argument décisif, la théorie de l'esprit s'acquiert relativement tard (entre 3 et 5 ans), après l'acquisition du langage. Dans l'exemple suivant, tiré de l'ouvrage de Dennett *La Conscience Expliquée* (Dennett 1993, 381), Noreldo, supposé être une merveille de l'intelligence, lit dans l'esprit de son chat que celui-ci veut à manger : en fait, Noreldo ne fait qu'exprimer la croyance qu'il a en interprétant la position de son chat attendant patiemment qu'on lui donne à manger. Ne pas reconnaître l'état mental de son chat aurait été un comportement cognitivement bizarre, puisque le chat montre, de manière ostensive, qu'il attend devant le frigidaire quelque chose de précis :



L'implication de la théorie de l'esprit pour la compréhension des énoncés est la suivante : si nous sommes capables d'inférer le sens du locuteur parce que nous avons une théorie de l'esprit, alors la question du pourquoi de la communication inférentielle reçoit une réponse : dans un monde sans théorie de l'esprit, nous devrions en permanence tout expliciter, car nous serions dans une situation où nous ne prêterions pas à nos interlocuteurs la capacité de lire dans nos esprits.

#### **4. Pourquoi la communication est-elle inférentielle?**

J'ai donné une première réponse à la question des raisons pour lesquelles la communication verbale est inférentielle, en recourant à la théorie de l'esprit. Mais j'aimerais maintenant renforcer l'hypothèse de la communication inférentielle par une hypothèse cognitiviste. En effet, dans la tradition cognitiviste à la Fodor (1983), la communication inférentielle met en jeu des processus cognitifs de nature différente : d'une part un traitement linguistique modulaire, à savoir rapide, obligatoire, encapsulé et superficiel ; d'autre part un traitement pragmatique non modulaire et non spécialisé, relevant du système central de la pensée, gouverné par le principe de pertinence.

Un argument évolutionniste permet d'appuyer cette différence : la différence entre systèmes d'entrées modulaires et système central de la pensée a pu avoir un avantage adap-

tatif certain (par exemple pour échapper aux prédateurs), car elle permet d'expliquer les raisons d'une division du travail cognitif, notamment entre les tâches nécessitant un traitement et une réponse rapide (relevant des systèmes d'entrées) et celles permettant un traitement plus lent (par exemple le raisonnement via le système central). Dans le cours de l'évolution, les tâches de raisonnement sont devenues rapides et automatiques, comme le décrit par exemple la théorie de la modularité généralisée (Sperber 1994).

Comment, en prenant au sérieux l'argument cognitif et l'argument évolutionniste, peut-on se représenter la compréhension d'un énoncé sous l'hypothèse de la communication inférentielle? Une manière de faire consiste à montrer les rapports entre cognition et pertinence. L'esprit humain a, au cours de l'évolution, appris à différencier l'information pertinente de l'information non pertinente. Dans la théorie du même nom (Sperber & Wilson 1995, Wilson & Sperber 2004), une information est pertinente si elle produit un effet cognitif positif, à savoir si elle permet l'ajout d'une information nouvelle ou la modification d'une information ancienne. Cette propriété est exprimée explicitement dans le principe cognitif de pertinence :

➤ **Principe cognitif de pertinence**

L'esprit est orienté vers la maximisation de la pertinence.

Qu'en est-il maintenant de la communication ? Nous rappelons que la pertinence décrit la communication verbale comme un processus ostensif-inférentiel : le locuteur, par son acte de communication, communique à son interlocuteur son intention communicative, à savoir son intention de lui communiquer quelque chose (son intention informative). Pour accéder à l'intention informative du locuteur, l'interlocuteur doit, dans un premier temps, reconnaître l'intention communicative du locuteur. En effet, l'interprétation d'un énoncé, dans la communication verbale, n'est pas un processus aléatoire. Comme nous l'avons vu, l'interlocuteur n'est ni un devin, ni un simple decodeur, il suit une procédure — que Wilson & Sperber (2004) appellent la *procédure de compréhension* — pour arriver à une interprétation aussi proche que possible de l'intention informative du locuteur.

La procédure de compréhension est directement liée aux deux principes de pertinence, le principe cognitif de pertinence et le principe communicatif de pertinence. Ce que prédit le principe cognitif de pertinence (l'esprit est orienté vers la maximisation de la pertinence), c'est que la cognition humaine, essentiellement pour des raisons liées à l'évolution, a la capacité à distinguer les informations pertinentes des informations non pertinentes. La recherche de pertinence est donc ce qui va guider les choix interprétatifs des interlocuteurs, et c'est ce qui explique un aspect, jusque là mystérieux, de la communication verbale, à savoir le fait que les interlocuteurs acceptent de prêter attention à l'acte de communication de leur interlocuteur sans avoir de garantie a priori que cela vaut la peine de le faire. Si l'esprit humain est donc orienté vers la pertinence, alors on comprend pourquoi, devant



tout acte de communication, l'interlocuteur peut présumer que l'énoncé du locuteur est pertinent. C'est exactement ce que prédit le deuxième principe de pertinence :

➤ **Principe communicatif de pertinence**

L'énoncé du locuteur communique la présomption de sa propre pertinence optimale.

Qu'est-ce que la présomption de pertinence optimale ? Pourquoi l'interlocuteur est-il autorisé à présumer que l'énoncé du locuteur est optimalement pertinent ? Rappelons que le principe cognitif de pertinence explique pourquoi l'interlocuteur en traitant un énoncé cherche ce qui est pertinent. Mais ce seul principe ne garantit pas que ce qu'il obtiendra est pertinent. Pour cela, il faut un principe communicatif, et c'est le rôle du principe communicatif de pertinence d'autoriser l'interlocuteur à présumer, supposer, que le résultat du processus de traitement de l'énoncé aura valu la peine d'être traité. C'est exactement ce que décrit la notion de présomption de pertinence optimale :

➤ **Présomption de pertinence optimale**

- a. L'énoncé est suffisamment pertinent pour valoir la peine d'être traité.
- b. Il est le plus pertinent, compatible avec les capacités et les préférences du locuteur.

La clause (a) stipule que l'attention portée (principe cognitif de pertinence) à l'énoncé du locuteur et son traitement vaudront la peine parce qu'il est suffisamment pertinent. Maintenant, la clause (a) est relativisée par les **capacités** et **préférences** du locuteur et cette clause explique que nos attentes de pertinence vont varier de locuteur à locuteur : le raseur n'est plus écouté, le collègue trop disert se voit être poliment interrompu, l'étudiant incapable de présenter son exposé suppléé par son professeur.

Le principe cognitif de pertinence va donc orienter la recherche de pertinence maximale, alors que le principe communicatif de pertinence va limiter cette recherche en orientant l'interlocuteur vers la recherche d'une pertinence optimale, à savoir d'effets cognitifs (positifs) contrebalançant les efforts de traitement (effets négatifs). La pertinence, quant à elle, est définie de la manière suivante :

➤ **Pertinence**

- a. Plus un énoncé produit d'effets positifs, plus il est pertinent.
- b. Plus un énoncé demande d'efforts cognitifs, moins il est pertinent.

Nous pouvons maintenant introduire l'idée de procédure de compréhension. La question principale est de savoir quand arrêter le traitement, à savoir, à partir de quand les effets obtenus sont jugés suffisants<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Dans la première version de la pertinence, il était fait recours à l'idée de *consistance avec le principe de pertinence*, selon laquelle la première interprétation qui vient à l'esprit est la bonne interprétation.

Voici comment la procédure de compréhension est formulée (Wilson & Sperber 2004, 613):

► **Procédure de compréhension de la pertinence**

- a. Suivez le chemin du moindre effort dans le calcul des effets cognitifs : testez les hypothèses interprétatives dans l'ordre de l'accessibilité.
- b. Arrêtez lorsque vos attentes de pertinence sont satisfaites (ou abandonnées).

En d'autres termes, la procédure de compréhension doit déterminer les explicatures (basiques et d'ordres supérieurs) et les implicatures (prémises et conclusions implicites) dans l'ordre de leur accessibilité. Lorsque les attentes de pertinence sont satisfaites, la procédure s'arrête. Ceci explique une grande partie des échecs de la communication verbale : nous n'écoutons que d'une oreille, ou ce que nous voulons entendre, nous ne lisons que la moitié d'une circulaire et arrêtons dès que nous croyons avoir compris.

Le problème est de savoir si la procédure hiérarchise les niveaux de compréhension. Dans la version actuelle de la pertinence, seule l'accessibilité de l'information joue un rôle, nullement l'ordre des types de contenus. On parle en effet d'ajustement mutuel entre le contenu de l'énoncé, le contexte et les implications de l'énoncé pour décrire comment la procédure agit. Il me semble, cela dit, que l'on peut dire un peu plus, et nous allons, pour ce faire, introduire un exemple intéressant de communication interculturelle pour déterminer ce qui constitue le niveau pertinent assurant la réussite de la communication verbale.

## 5. Un exemple de malentendu interculturel

Voici l'exemple-jouet, authentique, à partir duquel j'aimerais développer mon argumentation. Invité dans le cadre d'un accord de coopération inter-universitaire par une université francophone d'Afrique du Nord, j'envoie un mail à mon interlocutrice pour savoir comment faire à mon arrivée (le soir) à l'aéroport, situé à une distance conséquente de la ville-destination. Dans mon mail, je produis l'énoncé suivant, dans un but qui me semblait évident, à savoir recevoir de l'aide par une prise en charge à l'aéroport. Voici donc la formulation de ma demande :

- 12 Pouvez-vous me dire comment aller de l'aéroport à X ?

La surprise a été de taille lorsque j'ai reçu la réponse, littérale, à ma question. On me donnait une réponse complète, me permettant d'arriver à bon port :

- 13 Pour ce qui est du transport de l'aéroport de Y à X, vous pouvez prendre un train à l'aéroport, avec un changement à la gare de Z et arriverez à la gare de X à 2 minutes de l'Hôtel où une chambre vous est réservée.

Que se passe-t-il dans ce genre de malentendu ? À première vue, il n'y a pas de malentendu interculturel : les locuteurs parlent la même langue, avec une maîtrise d'un très haut niveau pour ma correspondante, et un usage à peu près correct pour un professeur suisse romand. Pourtant, rétrospectivement, j'avais la certitude d'avoir utilisé la manière ordinaire de demander que quelqu'un vienne me chercher : on formule une requête polie, en attendant, étant donné le contexte, la longueur du déplacement, qu'une offre d'aide soit formulée, aide qui aurait, bien entendu, été négociée. Ce scénario est certainement culturel, et étant donné les relations historiques fortes entre le pays de ma destination et la France, l'hypothèse d'un conflit de scénario culturel n'était pas une hypothèse initiale plausible.

Que s'est-il réellement passé ? Les choses sont plus compliquées que je ne le pensais, car mon hypothèse initiale, celle qui a produit un retour de mail de ma part un peu sec, demandant explicitement de l'aide, n'était en fait pas la bonne. Mon hypothèse initiale, celle que je vais expliciter plus en détail par la suite, était que mon interlocutrice avait compris ma demande littéralement, pour des raisons qui me semblaient inaccessibles. Même si j'étais agacé de la complication à venir dans l'organisation de mon déplacement, je n'avais à m'en prendre qu'à moi-même : "qui ne veut pas s'exprimer clairement et explicitement doit accepter de ne pas être complètement compris". Cela dit, l'hypothèse selon laquelle mon interlocutrice n'avait pas compris ma requête implicite initiale s'est quelque peu lézardée pour deux raisons. D'une part, ma demande explicite a reçu une réponse favorable — même si, je le répète, elle n'a pas été couronnée de succès —, d'autre part parce que la raison principale du "refus" initial n'était pas une interprétation erronée, mais un fait totalement compréhensible : mon interlocutrice ne pouvait pas conduire de nuit. Le point important concerne les raisons pour lesquelles je n'ai pas pensé que ma correspondante ne voulait pas venir me chercher, mais ne pouvait simplement pas le faire, et aussi pourquoi cette information, cruciale et pertinente, n'a pas été donnée.

Le contexte, l'interprétation de la situation, ainsi que l'analyse informelle étant donnés, nous pouvons maintenant procéder à une analyse plus détaillée de l'exemple. Une première analyse peut se formuler de la manière suivante :

- 14 En énonçant 12, le locuteur à l'intention de communiquer une demande d'aide en réalisant une question.

Le problème que pose une telle analyse est qu'une telle requête n'est pas un moyen conventionnel de produire un acte de langage indirect de requête. Si tel était le cas en effet, on devrait admettre que les locuteurs du français partagent une règle comme 15 :

- 15 Lorsque le locuteur ne sait pas comment aller de Y à X et qu'il demande à son interlocuteur quel trajet suivre pour aller de Y à X, il veut que son interlocuteur vienne le chercher à Y et l'amène à X.

Cela dit, cette première analyse n'est pas une analyse pragmatique classique, à savoir une **analyse gricéenne** : elle suppose au contraire le recours à une **loi de discours ad hoc**, qui intervient en dehors du champ des maximes de conversation. Une analyse inférentielle doit donc, si elle veut se réclamer d'un cadre théorique consistant, expliquer comment l'interprétation d'une demande d'aide à partir d'une question utilise ou exploite les maximes de conversation ainsi que le suppose le respect du principe de coopération. Si nous essayons de tester l'ensemble des maximes de conversation, nous obtenons le résultat suivant:

- 16
- a. Maximes de quantité: non; le locuteur a donné autant d'informations que nécessaire.
  - b. Maxime de qualité : non; le locuteur n'a pas donné des informations qu'il croit fausses ou pour lesquelles il manque de preuve.
  - c. Maxime de manière : non; le locuteur ne viole ni la sous-maxime d'ordre, ni la sous-maxime de brièveté, ni la sous-maxime de clarté, ni encore la sous-maxime de non-prolixité.
  - d. Maxime de pertinence : oui; le locuteur donne une information relative à son intention informative.

Si la seule maxime de conversation impliquée est la maxime de pertinence, alors il semble qu'il faille revoir le cadre théorique dans lequel l'analyse a été formulée. En effet, les analyses gricéennes classiques qui recourent à la maxime de pertinence le font en référence à ce que la tradition pragmatique récente appelle des *nonce implicatures*, à savoir des implicatures qui sont tirées de manière conjoncturelle, particulière à une situation donnée<sup>5</sup>. Nous sommes ici loin du programme néo-gricéen basé sur une généralisation des maximes de Grice à l'aide de principes pragmatiques comme le principe-Q et le principe-I (Levinson, 2000) ou le principe-R/M (Horn, 1984), et plus proche d'une analyse comme celle de la pertinence, qui donne tout le poids des principes et règles pragmatiques au seul principe de pertinence.

Quelle que soit l'analyse pragmatique devant être retenue, nous aimerions maintenant expliquer pourquoi, bien que l'analyse ci-dessus soit acceptable, elle n'explique pas pourquoi 12 n'est pas une manière ordinaire de demander quelque chose à quelqu'un. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les actes de langage indirects (les implicatures conversationnelles généralisées) sont associées à des formules, qui, bien qu'annulables, supposent néanmoins une relation systématique entre l'acte illocutionnaire secondaire réalisé et l'acte

<sup>5</sup> Les *nonce implicatures* correspondent aux implicatures conversationnelles particulières.

illocutionnaire primaire intentionné. Or dans notre exemple, il semble difficile d'admettre qu'une question portant sur un trajet à accomplir puisse être connectée, par l'intermédiaire d'une quelconque règle sémantique des actes directifs, à une requête.

## 6. Une autre analyse : le rôle des explicatures

Il est donc temps de faire intervenir une autre analyse. Notre hypothèse est que ⑫ n'a pas un sens de requête comme acte primaire, ni une implicature conversationnelle généralisée, ni encore une implicature conversationnelle particulière. Au contraire, nous supposerons que l'acte illocutionnaire de requête est une explicature d'ordre supérieur. En d'autres termes, la force illocutionnaire de l'énoncé du locuteur n'est pas celle d'une question, mais d'une requête (i.e. un acte directif) et n'est pas un acte indirect ou implicite, mais un acte direct, à savoir, dans la terminologie de la pertinence, une explicature.

Dans la pertinence, une explicature d'ordre supérieur<sup>6</sup> est un enrichissement libre de la forme logique de l'énoncé, basé sur des prémisses dont l'accessibilité est ici culturelle<sup>7</sup>. Cela signifie que lorsque l'interlocutrice n'arrive pas à tirer l'explicature ⑬ comme interprétation de ⑫, elle n'a pas correctement compris le sens du locuteur et que la communication a échoué :

⑬ L demande à son destinataire de venir le chercher à l'aéroport.

L'interlocuteur cherche ainsi l'interprétation la plus pertinente, mais limite sa recherche relativement à ce qu'elle sait des préférences et des capacités du locuteur, ces dernières modulant ses attentes de pertinence. Par exemple, la réponse de mon interlocutrice traduit une interprétation — de demande d'information — qui satisfait ses attentes de pertinence, dont l'explicature est la suivante :

⑭ Si le locuteur avait voulu demander qu'on vienne le chercher à l'aéroport, il l'aurait demandé (il sait comment exprimer une demande d'aide).

Bien que cette analyse satisfasse la définition (b) de la présomption de pertinence optimale, la clause (a) de cette définition n'est pas satisfaite de manière évidente.

La question que nous devons maintenant aborder est le rapport qui existe entre la définition de la pertinence et le malentendu. Voici les propositions que nous aimerions défendre dans la suite de cet article :

<sup>6</sup> Les explicatures d'ordre supérieur se distinguent des explicatures basiques, correspondant à la proposition exprimée par l'énoncé.

<sup>7</sup> Nous voulons dire par "culturelle" le fait que ce ne sont pas les informations visibles (*overt*), mais les informations invisibles (*covert*) qui interviennent dans la communication, à savoir les informations qui ne sont accessibles que par ceux qui les partagent, sans qu'elles soient manifestes. Ces hypothèses sont ici très différentes, dans leur accessibilité, des hypothèses constituant l'environnement cognitif mutuel, et a fortiori, le contexte.

➤ **Malentendu (général)**

Un malentendu est déclenché, intentionnellement ou involontairement, par les capacités et les préférences du locuteur, à l'origine de l'interprétation erronée de l'interlocuteur.

➤ **Malentendu (interculturel)**

Un malentendu interculturel est provoqué par une évaluation erronée de la part du destinataire des capacités et des préférences du locuteur.

De quelle nature est l'interprétation erronée ? Si la définition du malentendu définit sa cause dans la seconde clause de la présomption de pertinence optimale<sup>8</sup>, elle ne résout pas la question du niveau où le malentendu se réalise. Nous avons vu que l'analyse pragmatique traditionnelle situe le malentendu au niveau des implicatures, car s'il devait avoir pour cause principale le sens littéral, aucun effort inférentiel ne serait nécessaire et le malentendu devrait être automatiquement diagnostiqué comme tel. Il faut donc prévoir un autre niveau inférentiel pour que l'hypothèse pragmatique sur les malentendus continue à être viable<sup>9</sup>. Fort heureusement, la pertinence a prévu dans son dispositif conceptuel un tel niveau, appelé *explicature*. Une explicature est le résultat du processus d'enrichissement de la forme logique de l'énoncé. Ce processus donne lieu à la *forme propositionnelle* (ou plus simplement *proposition*) lorsqu'il est basique, à la *force illocutionnaire* et à l'*attitude propositionnelle* lorsqu'il est d'ordre supérieur.

Comprendre un énoncé, dans cette optique, revient donc minimalement à déterminer la proposition communiquée et la force illocutionnaire intentionnée par le locuteur<sup>10</sup>. Cela signifie que le niveau de représentation du contenu de l'énoncé est celui des explicatures (Moeschler & Reboul, 1998 pour une argumentation détaillée).

Revenons à notre exemple-jouet <sup>12</sup>, reproduit en <sup>19</sup> et donnons-lui une analyse dans les termes du niveau de l'explicature <sup>20</sup> :

<sup>19</sup> Pouvez-vous me dire comment aller de l'aéroport à X ?

<sup>20</sup> a. L va de l'aéroport à X le samedi 14 avril à 20h40.

b. L demande comment aller de l'aéroport à X le samedi 14 avril à 20h40.

<sup>8</sup> Ce qui veut dire que pour que la présomption de pertinence optimale soit maintenue, il faut que l'interlocuteur fasse une hypothèse erronée sur l'intention informative du locuteur. C'est exactement ce qui se produit dans tout malentendu, a fortiori culturel.

<sup>9</sup> J'insiste sur ce point, car, du point de l'argumentation que je défends, si l'on refuse un autre niveau inférentiel que les implicatures, la question du malentendu doit se résoudre au niveau du contenu littéral de l'énoncé, à savoir au niveau de la signification linguistique. Admettre, comme le fait Searle, que le sens littéral est calculé sur la base d'hypothèses d'arrière-plan ne résout pas vraiment le problème, car il faudrait alors indiquer clairement comment ces hypothèses affectent les conditions de vérité de l'énoncé.

<sup>10</sup> On est ici très près de plusieurs analyses des actes de langages indirecte comme implicatures court-circuitées (Morgan 1978).

c. L veut savoir comment aller de l'aéroport à X le samedi 14 avril à 20h40.

⑳ a exprime la proposition contenue dans l'énoncé ⑲ et correspond donc à l'explicature basique, alors que ㉑ b et ㉑ c sont les explicatures d'ordre supérieur, respectivement la force illocutionnaire et l'attitude propositionnelle.

Pour l'instant, l'analyse n'est pas bien différente de celle qui précède, car la force illocutionnaire, celle qui est associée à ⑲, est celle d'une demande d'information, correspondant à ce que l'interlocutrice montre qu'elle comprend. ㉑ b ne correspond pas à ce que le locuteur veut dire, à savoir ㉑ :

㉑ L demande que quelqu'un vienne le chercher à l'aéroport et le conduise à X.

Comment peut-on, dans ce nouveau cadre théorique, obtenir ㉑ ? Il suffit pour cela de faire intervenir, en plus de ㉑ (a, b, c) les prémisses implicites ㉒ pour tirer la conclusion implicite ㉓ :

- ㉒ a. Si L demande comment aller de l'aéroport à X, alors il ne sait pas comment y aller.
- b. L préférerait ne pas aller seul à X.
- c. Si quelqu'un ne sait pas comment aller de l'aéroport à X et préfère ne pas y aller seul, alors il aimerait qu'on vienne le chercher à l'aéroport.

㉓ L demande que quelqu'un vienne le chercher à l'aéroport pour le conduire à X.

En d'autres termes, nous arrivons toujours à inférer la force illocutionnaire de requête (demande d'aide), mais alors que nous avons des difficultés à le faire dans les versions pragmatiques classiques, nous arrivons ici, sous l'hypothèse que les prémisses ㉒ ainsi que les explicatures ㉑ sont accessibles, à dériver comme ㉓, à savoir l'acte illocutionnaire de requête, comme implication contextuelle.

Ce progrès n'est pas moindre, car il échappe aux deux critiques que nous avons préalablement formulées, à savoir d'une part l'impossibilité de dériver contextuellement la valeur de requête et la difficulté à recourir à une maxime de conversation pour déclencher l'implicature.

Cela dit, l'analyse alternative que nous avons proposée n'est pas encore satisfaisante, car elle ne décrit que partiellement le problème initial: si l'explicature ㉑ b correspond bien à ce qui est compris par l'interlocutrice, nous n'arrivons pas encore à expliquer la différence entre ce que veut dire le locuteur et ce que son interlocutrice comprend. Nous aimerions en effet montrer que ㉓ ne correspond pas à une implication contextuelle, à savoir

une implicature, mais bien à une explicature d'ordre supérieur. Pour y arriver, il faut que nous introduisions quelques éléments théoriques supplémentaires de la théorie de la pertinence, récemment introduits (Wilson & Sperber 2004).

- ②<sup>4</sup> Procédure de compréhension (version révisée): Accédez aux niveaux suivants, de préférence de manière ordonnée :
- a. explicature basique
  - b. explicatures d'ordre supérieur
  - c. prémisses et conclusions implicites.

Il faut maintenant donner des prédictions sur ce qui, pour chacun de ces niveaux, est nécessaire ou suffisant pour la compréhension de l'énoncé.

1. L'explicature basique est le niveau minimal de communication: si la forme propositionnelle n'est pas développée, la compréhension n'est pas possible et sera automatiquement diagnostiquée comme ayant échoué<sup>11</sup>.

2. Les explicatures d'ordre supérieur sont le niveau intermédiaire de la communication et le niveau le plus important : ne pas comprendre la force illocutionnaire ou l'attitude propositionnelle du locuteur a pour conséquence un risque de malentendu important, qui ne peut être diagnostiqué que bien plus tard<sup>12</sup>.

3. Enfin, les implicatures sont le niveau supérieur de communication : les prémisses implicites, notamment, sont basées sur des ensembles de connaissances et de croyances plus ou moins fortement entretenues et accessibles ; cela dit, ne pas tirer une implication contextuelle n'a pas les conséquences les plus graves et ne préjuge pas nécessairement de l'échec de la communication<sup>13</sup>.

Les échecs de la communication ont donc des conséquences selon le niveau du contenu qui n'est pas saisi ou correctement tiré : les explicatures basiques sont nécessaires à la réussite de la communication, tout comme les explicatures d'ordre supérieur, alors que les implicatures, lorsqu'elles ne sont pas tirées, ne rendent pas caduc le résultat du processus de compréhension.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de cette hypothèse, qui fait donc du niveau des explicatures d'ordre supérieur le niveau de compréhension crucial pour la réussite de la

<sup>11</sup> Dans ces situations, l'interlocuteur pourra demander une répétition ou une reformulation: "Tu peux répéter, je n'ai pas compris ?"

<sup>12</sup> Un certain nombre d'actes illocutionnaires, lorsqu'ils ne sont pas réalisés par des performatifs explicites, peuvent donner lieu à des interprétations erronées. *Je viendrai à ta soirée* peut être intentionné comme une information et interprété comme une promesse ferme.

<sup>13</sup> On rappellera, ce qui est une question de droit de plus en plus cruciale (cf. notamment les procès en diffamation, notamment de et contre Le Pen) que, juridiquement, une implicature ne peut valoir comme intention informative.



communication ? Regardons un instant le contexte intégral, d'où est tiré ⑫ :

⑫ *Email de Jacques* : Bonjour, ma réservation d'avion est faite. J'arrive à Y le 10 avril à 20h40, et je repartirai le 14 à 14h. Pouvez-vous me dire comment aller de l'aéroport à X ? Je compte sur vous pour les réservations d'hôtel à X.

*Réponse email à Jacques*: (...) Pour ce qui est du transport de l'aéroport de Y à X, vous pouvez prendre un train à l'aéroport, avec un changement à la gare de Z et arriverez à la gare de X à 2 minutes de l'Hôtel W où une chambre vous est réservée.

Revenons maintenant à ce qui est dit et à ce qui est intentionné<sup>14</sup> en ⑫ :

⑫ Ce qui est dit: Pouvez-vous me dire comment aller de l'aéroport à X ?

⑫ Ce qui est intentionné: Pouvez-vous venir me chercher à l'aéroport et me conduire à X ?

Voici maintenant, et c'est le coeur de ma démonstration, comment fonctionne la thèse des prémisses implicites. Elle suppose, pour que ⑫ soit une conclusion implicite, les prémisses suivantes :

- ⑫ a. Quelqu'un qui arrive dans un pays étranger a besoin d'aide.
- b. Aller de l'aéroport au centre-ville seul la nuit n'est pas une bonne idée, surtout si la distance entre l'aéroport et la destination nécessite un déplacement complexe.
- c. Demander comment aller de A à B revient à demander de l'aide pour aller de A à B.

La question est, dès lors, la suivante : pourquoi, en dépit de la haute accessibilité pour l'interlocutrice des prémisses ⑫, ⑫ ne reçoit pas de réponse et n'est probablement pas saisi ? En d'autres termes, pourquoi la conclusion implicite ⑫ n'est-elle pas inférée ?

Il semble que nous soyons dans une impasse. J'aimerais ici faire un bilan provisoire de ce que nous avons examiné jusqu'ici :

1. La solution pragmatique simple, qui voit l'interprétation de requête comme le résultat d'une loi de discours, n'est pas satisfaisante, car la règle pragmatique est *ad hoc*.

2. La solution gricéenne, qui déclenche une implicature conversationnelle particulière, n'est pas très informative, puisque la seule maxime à laquelle il est possible de faire ré-

<sup>14</sup> Je ne dis pas implicite, puisque nous verrons que ce niveau n'est pas celui des implicatures, mais des explicatures.

férence est la maxime de relation ou de pertinence. Mais il s'agit d'une utilisation conjoncturelle, et on ne voit pas très bien ce qui motive ou justifie l'implicature.

3. La théorie des prémisses implicites, bien qu'elle soit capable de dériver inférentiellement la bonne interprétation comme implication contextuelle, n'explique pas pourquoi, alors que les prémisses implicites sont hautement accessibles, la réponse donnée est littérale, et ne porte pas sur la requête.

Quelle solution reste-t-il ? Si l'on revient aux trois niveaux de compréhension importants, il y en a un qui n'a pas encore été utilisé, c'est celui des explicatures d'ordre supérieur. De plus, si l'on ajoute maintenant la clause (b) de la procédure de compréhension, on peut faire l'hypothèse que l'interlocutrice s'est arrêtée au niveau de l'explicature de question. En d'autres termes, dès qu'elle a saisi l'explicature d'ordre supérieur de question, l'interlocutrice a obtenu une pertinence suffisante pour équilibrer ses efforts de traitement et a arrêté la procédure de compréhension. Le point crucial est que, pour obtenir la conclusion implicite (27), il faut justement qu'elle ne s'arrête pas à l'explicature (28). Or l'hypothèse la plus simple, certainement la plus plausible à ce moment du processus de compréhension, est que l'interlocutrice a arrêté la procédure de compréhension.

Cette analyse a un certain nombre d'implications, bien qu'elle doive être complétée par d'autres prémisses. Cela dit, si elle explique pourquoi la conclusion implicite n'est pas tirée, elle n'explique pas pourquoi le locuteur n'a pas demandé explicitement de l'aide, à savoir de venir le chercher à l'aéroport, si c'est effectivement ce qu'il attendait que l'on comprenne de son énoncé. Deux réponses sont ici possibles :

- a. Le locuteur était peu disposé à exprimer sa demande explicitement (par exemple, pour des raisons de politesse, il ne voulait pas imposer quelque chose à son interlocutrice).
- b. Le locuteur peut avoir pensé que son intention était suffisamment claire pour être comprise.

C'est la clause (b) que nous aimerions développer, car les arguments que l'on pourrait invoquer pour défendre (a) ne nous semblent pas convaincants<sup>15</sup>. La clause (b) fait intervenir en effet une présupposition pragmatique, qui me semble particulièrement cachée et sournoise, bien qu'active, dans les situations de communication interculturelle. Si les interlocuteurs n'éprouvent pas le besoin de tout expliciter, c'est qu'ils supposent que ce qui n'est pas dit est évident et fait partie de ce que la pertinence appelle l'environnement cognitif

<sup>15</sup> Cela supposerait que l'ensemble de nos comportements seraient en permanence dictés par des normes de comportement culturel, et non par des principes plus généraux comme la stratégie de l'interprète (Dennett 1990).

mutuel. Or, rien a priori ne devrait les autoriser à faire de telles hypothèses (les locuteurs sont de pays et de continents différents, de cultures religieuses et historiques différentes, etc.), si ce n'est le fait qu'ils parlent — à un très haut niveau — la même langue. Tout se passe donc comme si le partage d'une même langue et plus particulièrement l'usage à un haut niveau d'une même langue jouait le rôle de biais culturel et rendait de ce fait opaque une partie de ce qui est pragmatiquement présupposé. En d'autres termes, les locuteurs semblent les victimes du principe suivant :

- ②<sup>9</sup> Dans la communication interculturelle, plus le niveau de maîtrise de la langue commune est élevé, plus le risque d'attribuer à son interlocuteur les mêmes croyances et connaissances que les siennes est grand.

Nous obtenons dès lors une conclusion nouvelle et inattendue: les malentendus, notamment interculturels, n'ont pas une cause linguistique, mais bien une cause pragmatique, liée à l'attribution erronée des mêmes croyances et connaissances que les nôtres. Dès lors, les fausses inférences sont causées simplement par de fausses attributions de croyances et de connaissances partagées. Dans l'exemple analysé, le locuteur a simplement attribué à son interlocutrice, de manière erronée, tout un ensemble d'hypothèses qui n'ont pas été retenues.

Nous pouvons dès lors formuler une dernière hypothèse sur les malentendus interculturels :

- ③<sup>0</sup> Les malentendus interculturels se produisent lorsque de fausses hypothèses conduisent à des explicatures d'ordre supérieur erronées.

En d'autres termes, les fausses inférences dérivant des explicatures d'ordre supérieur erronées sont causées par de fausses attributions de croyances et de connaissances partagées.

On pourrait objecter que cette analyse vise simplement à faire des hypothèses d'arrière-plan culturelles de simples hypothèses contextuelles et que la culture est de fait quelque chose de plus spécifique (en termes de contenu) et de plus large (en termes de ses propriétés). En effet, la culture n'est pas seulement un ensemble de propositions, mais quelque chose qui se transmet, se diffuse, s'apprend. Notre réponse est la suivante : les informations culturelles d'arrière-plan, nécessaires à la compréhension des énoncés, ont exactement les mêmes propriétés que les informations dites "contextuelles": pour qu'elles puissent faire partie du contexte, elles doivent être manifestes, à savoir faire partie de l'environnement cognitif mutuel des interlocuteurs. Elles partagent donc les mêmes propriétés que les hypothèses contextuelles et pour certaines d'entre elles, sont présupposées

vraies. Ainsi, une présupposition pragmatique d'un échange interculturel peut être qu'un haut niveau de maîtrise d'une langue naturelle est accompagné d'un ensemble d'hypothèses contextuelles identiques, à savoir mutuellement manifestes dans le contexte. Or c'est ici le risque de cette hypothèse : les deux ne vont pas nécessairement de pair, à savoir la connaissance d'une langue naturelle n'implique pas, au sens logique du terme, la possession de l'ensemble de connaissances culturelles d'arrière-plan. La langue et la culture sont deux choses différentes, même si la maîtrise de l'une (la langue) est l'un des modes d'accès, certainement privilégié, de l'autre (la culture).

## 7. Conclusion

Que faut-il conclure de cette communication ? J'aimerais soumettre trois propositions à la réflexion du lecteur, propositions qui constitueront autant de conclusions (provisoires) :

1. La détermination du sens de l'énoncé passe par la détermination de ses explicatures, et plus particulièrement de ses explicatures d'ordre supérieur.
2. La compréhension d'un énoncé passe par la sélection des bonnes hypothèses contextuelles, qui sont, pour certaines, de nature culturelle, à savoir invisibles. La connaissance de la culture est donc un élément fondamental pour le calcul du sens pragmatique de l'énoncé.
3. La communication verbale passe, non seulement par la production, au plan formel (phonologie et prosodie, syntaxe et sémantique), d'une séquence appropriée, mais surtout par la transmission de l'état mental approprié à l'acte de communication.

## Références bibliographiques

Carston, Robyn (2002), *Thoughts and Utterances. The Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Basil Blackwell.

Dennett, Daniel (1990), *La stratégie de l'interprète. Le sens commun et l'univers quotidien*, Paris, Gallimard.

Dennett, Daniel (1993), *La conscience expliquée*, Paris, Odile Jacob.

Fodor J. (1983), *The Modularity of Mind*, Cambridge (MA), MIT Press.

Frege, Gottlob (1882/1971), *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.

Grice, H. Paul (1989), *Studies in the Ways of Words*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

Horn, Laurence (1984), "Toward a new taxonomy for pragmatic inference: Q-based and R-based implicature", in Schiffrin, Deborah (ed.), *Meaning, Form, and Use in Context*, Washington, Georgetown University Press, 11-42.

Levinson, Stephen C. (2000), *Presumptive Meanings. The Theory of Generalized Conversational Implicatures*, Cambridge (MA), MIT Press.

Moeschler, Jacques (2004), "Intercultural pragmatics: a cognitive approach", *Intercultural Pragmatics* 1(1), 49-70.

Moeschler, Jacques & Anne Reboul (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Ed. Du Seuil.

Morgan, Jerry (1978), "Two types of convention in indirect speech acts", in Cole, Peter (ed.), *Syntax & Semantics 9: Pragmatics*, 261-80.

Reboul, Anne & Jacques Moeschler (1998), *La Pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Ed. Du Seuil.

Russell, Bertrand (1906), "On Denoting", *Mind* 14, 479-493.

Saussure, Ferdinand de (1916/1968), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Sperber, Dan (1994), "Understanding verbal understanding", in Khalifa, Jean (éd.), *What is Intelligence?*, Cambridge, Cambridge University Press, 179-198.

Sperber, Dan (1996), *La Contagion des idées*, Paris, Odile Jacob.

Sperber, Dan & Deirdre Wilson (1995), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.

Sperber, dan & Wilson, Deirdre. (2002), "Pragmatics, modularity and mindreading", *Mind & Language* 17, 3-23.

Wilson, Deirdre & Dan Sperber (2004), "Relevance Theory", in Horn, Laurence R. & Gregory Ward (eds), *Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell, 607-632.